

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE PREMIER AVRIL A VINGT HEURES QUARANTE-CINQ, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Liancourtois, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil, 1 rue de Nogent à Laigneville, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA, Président.

**Présents** : Messieurs Olivier FERREIRA, Claude PERSANT, Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

**Absents** : Messieurs Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Roger MENN, Thierry BALLINER, Bertrand CAPEL, Bernard GELY, Yves NEMBRINI, Sébastien RABINEAU, Philippe BURNER, Mesdames Christine PATOUX, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie France DELANDRE, Mirjana JAKOVLJEVIC, Valérie MENN, Adeline MESTRE, Anne THELOT.

Monsieur Claude PERSANT est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

**Ordre du jour** :

Approbation du dernier procès-verbal

1. Approbation des comptes de gestion 2018
2. Compte administratif 2018 – budget principal
3. Compte administratif 2018 – budget eau
4. Compte administratif 2018 – budget assainissement
5. Compte administratif 2018 – budget SPANC
6. Affectation des résultats 2018 de l'ensemble des budgets
7. Vote du montant de la redevance spéciale
8. Vote de la TEOM 2019
9. Vote des taux 2019
10. Adoption du Budget primitif 2019 – budget principal
11. Adoption du Budget primitif 2019 – budget eau
12. Adoption du Budget primitif 2019 – budget assainissement
13. Adoption du Budget primitif 2019 – budget SPANC
14. Approbation du budget 2019 RAM
15. Adoption des clés de répartition
16. Aire d'accueil des gens du voyage de Laigneville - Approbation de la tarification applicable en 2019
17. Modification du tableau des emplois
18. Convention de mise à disposition de personnel auprès de la communauté de communes
19. Convention avec l'agence d'urbanisme « Oise les vallées »
20. Subventions classe d'eau

21. Bon plan de l'été – Oise tourisme
22. Dégrèvements
23. Délégation de signature – acquisition de terrain à Mogneville

**Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2019.**

Le procès-verbal du 25 février 2019 est approuvé **à l'unanimité.**

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/01 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes (service eau, assainissement et SPANC) ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Monsieur le Président demande de bien vouloir voter les Comptes de gestion 2018 des budgets du principal, de l'eau, de l'assainissement et du SPANC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte **à l'unanimité**, les Comptes de gestion 2018 des budgets du principal, de l'eau, de l'assainissement et du SPANC.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/02 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit annexée aux comptes administratifs pour permettre aux citoyens et aux élus de comprendre les enjeux financiers de leurs collectivités et de leurs établissements publics.

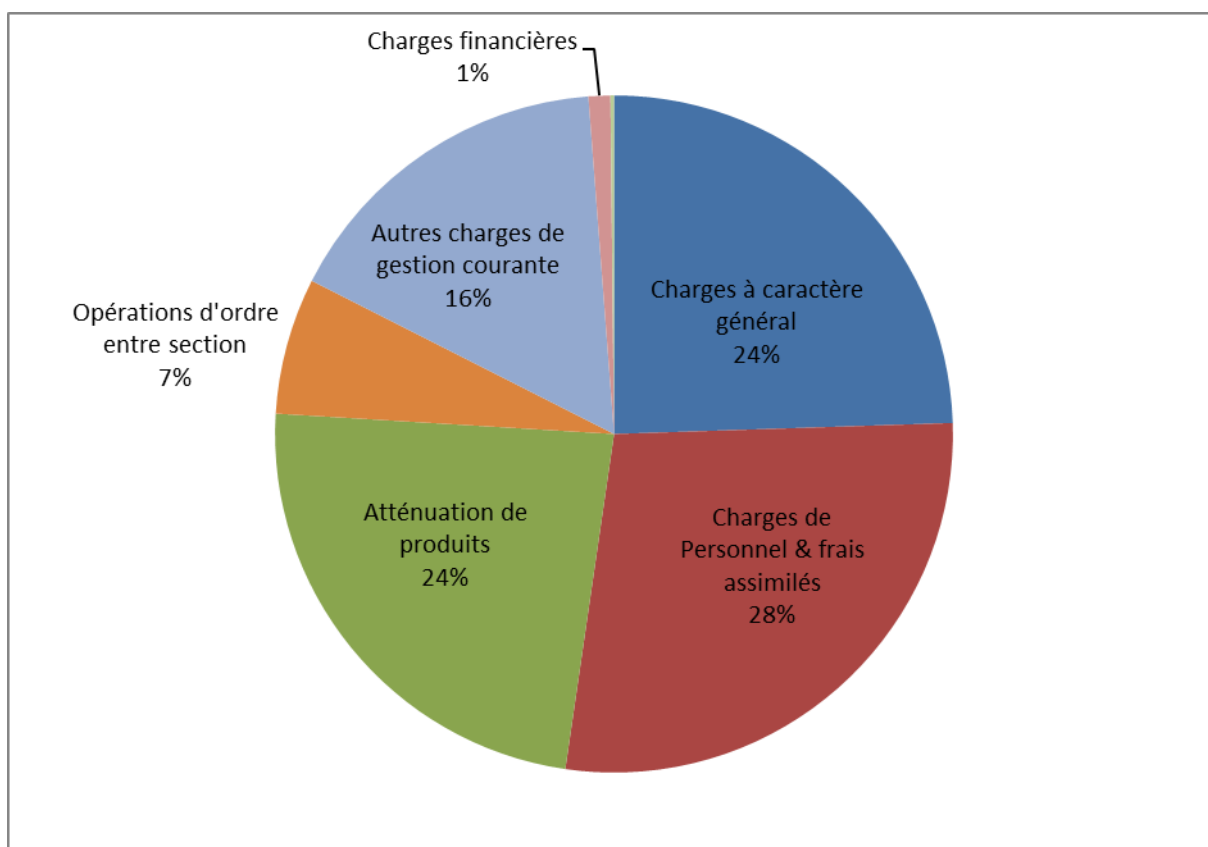
La Communauté de communes du liancourtois compte quatre budgets, le budget principal (présenté ci-dessous), ainsi que trois budgets annexes présentés à part.

L'année 2018 fait apparaître un résultat cumulé d'exercice en baisse par rapport à l'année 2017 (de - 85 068.19 €). L'année 2018 montre une augmentation des dépenses du chapitre 014 (atténuation de produits) en raison du passage en FPU, qui est compensée par une augmentation des recettes aux chapitres 73 (impôts) et 74 (dotations). Il s'agit des attributions de compensation aux communes membres du groupement.

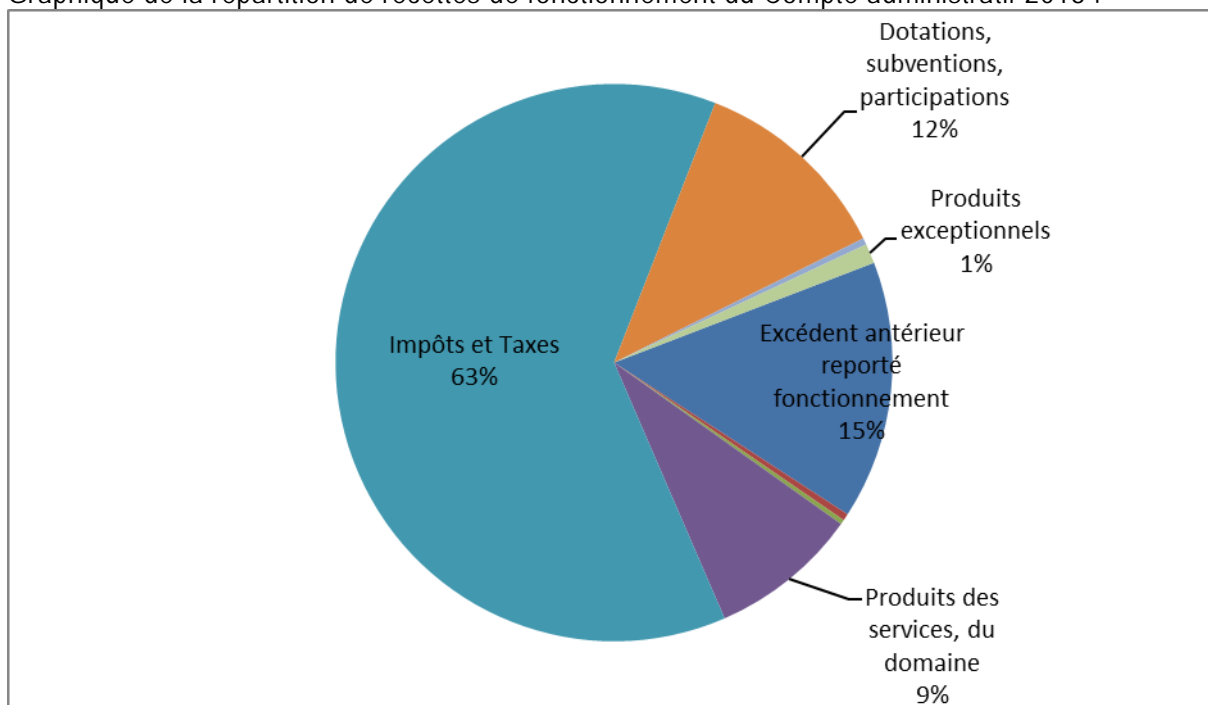
Les charges à caractère général ont diminué par rapport à 2017, d'environ 6.5 %, soit environ 169 000.00 € et les charges de personnel restent stables (environ 27 000.00 € de plus, soit moins de 1% d'augmentation). Elles restent malgré tout inférieures aux charges payées en 2009.

Graphique de la répartition de dépenses de fonctionnement du Compte administratif 2018 :

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Graphique de la répartition de recettes de fonctionnement du Compte administratif 2018 :



L'année 2018 a été marquée, notamment, par le recours à un emprunt (3.5 millions d'euros), en report, pour financer une partie du Très Haut Débit (montant estimatif de 4.3 millions d'euros).

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Enfin, l'encours de la dette est de 6 443 925 € au 31 décembre 2018 (emprunt du THD compris).

Monsieur le Président demande de bien vouloir adopter le compte administratif 2018 du Budget Principal qui s'établit comme suit :

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice :	9 882 622.05 €
Recettes de l'exercice :	10 659 853.73 €
Excédent reporté :	1 880 580.19 €
Résultat de l'exercice :	777 231.68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice :	2 662 220.75 €
Recettes de l'exercice :	2 547 768.29 €
Déficit année antérieure :	- 675 247.93 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	- 862 299.87 €
Résultat cumulé :	1 795 512.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 du budget principal.

Ont voté **POUR (24)** : Messieurs Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOCHÉ, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

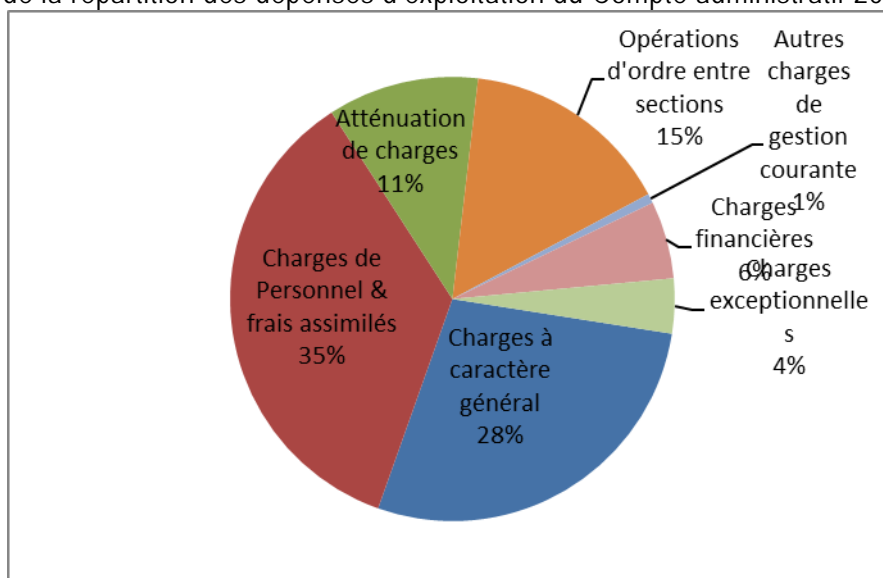
**DEL 01-04-2019/03 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET EAU**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit annexée aux comptes administratifs pour permettre aux citoyens et aux élus de comprendre les enjeux financiers de leurs collectivités et de leurs établissements publics.

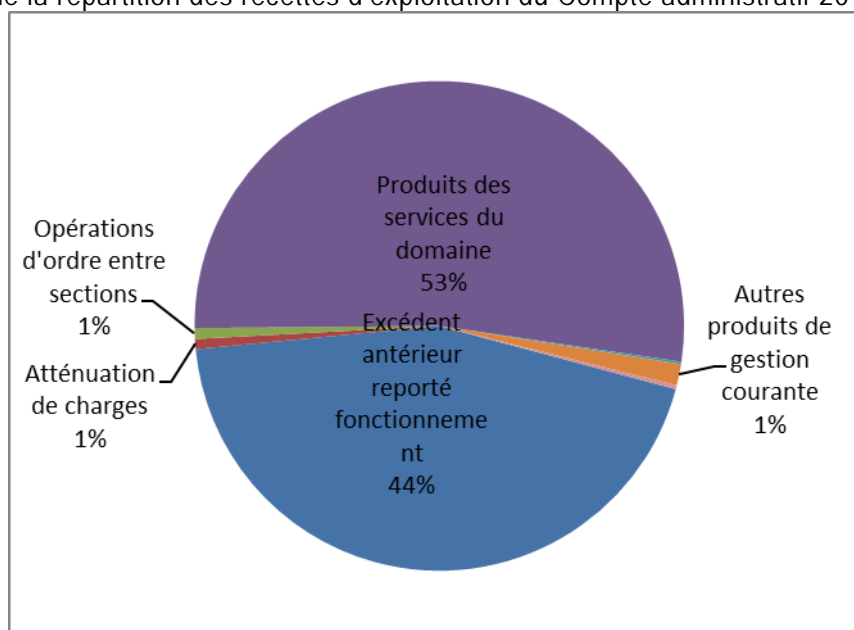
L'année 2018 a vu le résultat d'exercice du budget eau diminuer en raison de la régularisation de la redevance pollution des années 2016 et 2017 à verser à l'agence de l'eau (AESN). Ces régularisations représentent 259 670.65 € pour l'eau. Exception faite de ces régularisations, les dépenses d'exploitation entre 2017 et 2018 ont été stables. Avec la régularisation, les dépenses d'exploitation ont augmenté d'environ 8.8 % alors qu'en neutralisant cette régularisation, les dépenses d'exploitation ont diminué d'environ 0.8 %.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Graphique de la répartition des dépenses d'exploitation du Compte administratif 2018 :



Graphique de la répartition des recettes d'exploitation du Compte administratif 2018 :



Les produits des services (comprenant notamment le prix de l'eau) représentent environ 53 % des recettes d'exploitation du budget.

L'année 2018 a connu des investissements plus importants que l'année 2017 avec notamment :

- Renforcement du réseau d'eau rues Curie et Anatole France à Rantigny pour 290 099.29 € HT
- Réhabilitation rues Zola, A. France et J. Jaurès à Rantigny pour 16 086.00 € HT
- Réhabilitation du réseau eau potable Cavée des Etalons à Liancourt pour 342 473.80 € HT

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Enfin, l'encours de la dette est de 4 367 580 € au 31 décembre 2018.

Monsieur le Président demande de bien vouloir adopter le compte administratif 2018 du Budget Eau qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses de l'exercice :	2 923 503.53 €
Recettes de l'exercice :	3 535 746.26 €
Excédent reporté :	2 814 144.08 €
Résultat de l'exercice :	612 242.73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice :	1 235 287.58 €
Recettes de l'exercice :	1 480 846.58 €
Excédent :	245 559.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	- 1 259 062.24 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	- 1 013 503.24 €
Résultat cumulé :	2 412 883.57 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 du budget eau.

Ont voté **POUR (24)** : Messieurs Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/04 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

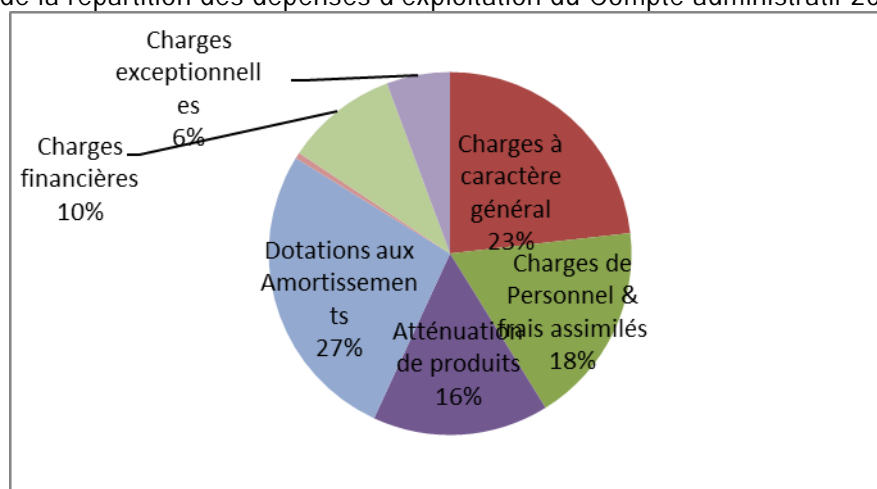
L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit annexée aux

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

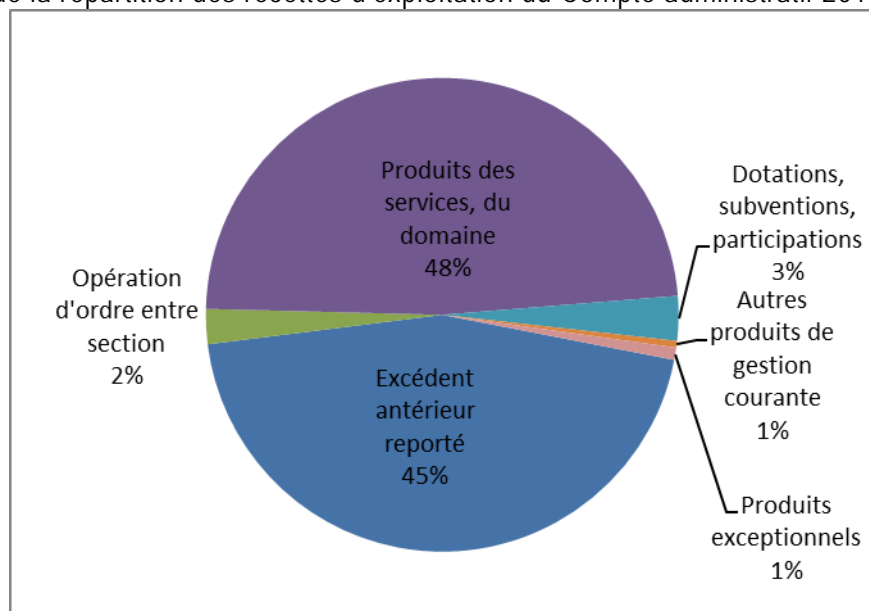
comptes administratifs pour permettre aux citoyens et aux élus de comprendre les enjeux financiers de leurs collectivités et de leurs établissements publics.

L'année 2018 a vu le résultat d'exercice du budget assainissement diminuer en raison de la régularisation de la redevance modernisation pour les années 2016 et 2017 à verser à l'agence de l'eau (AESN). Ces régularisations représentent 305 197.55 € pour l'assainissement. Avec la régularisation, les dépenses d'exploitation ont augmenté d'environ 19 % alors qu'en neutralisant cette régularisation, les dépenses d'exploitation ont augmenté d'environ 5 %.

Graphique de la répartition des dépenses d'exploitation du Compte administratif 2018 :



Graphique de la répartition des recettes d'exploitation du Compte administratif 2018 :



Les produits des services (comprenant notamment le prix de l'assainissement) représentent environ 48 % des recettes d'exploitation du budget.

L'année 2018 a connu des investissements plus importants que l'année 2017 avec notamment :

- Zonage d'assainissement - enquête publique pour 10 750.00 € HT



Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Aménagement de l'exutoire de la station d'épuration pour 125 967.35 € HT
- Réhabilitation de réseaux : Labruyère pour 183 572.75 € HT
- Réhabilitation de canalisations sur le territoire pour 65 724.27 € HT

Enfin, l'encours de la dette est de 7 152 872 € au 31 décembre 2018.

Monsieur le Président demande de bien vouloir adopter le compte administratif 2018 du Budget Assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses de l'exercice :	2 634 386.68 €
Recettes de l'exercice :	3 014 812.68 €
Excédent reporté :	2 461 953.42 €
Résultat de l'exercice :	380 426.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice :	1 312 841.14 €
Recettes de l'exercice :	1 606 958.04 €
Excédent antérieur :	270 233.31 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	- 53 760.46 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	- 29 876.87 €
Résultat cumulé :	2 812 502.55 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 du budget assainissement.

Ont voté **POUR (24)** : Messieurs Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

DEL 01-04-2019/05 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET SPANC

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit annexée aux comptes administratifs pour permettre aux citoyens et aux élus de comprendre les enjeux financiers de leurs collectivités et de leurs établissements publics.

Enfin, concernant le budget SPANC, ce dernier est minime. Les recettes provenant des contrôles de conformité sont basses. Elles représentent 315.00 € HT (soit quatre contrôles). Il est rappelé que le nombre d'usagers en assainissement non collectif est minime et que la majeure partie des contrôles de conformité ont été réalisés à la création du service.

En 2018, il n'a été dépensé que 15.14 € HT en charges à caractère général. Aucun investissement n'a eu lieu sur ce budget. Il n'est contracté aucun emprunt pour ce budget.

Monsieur le Président demande de bien vouloir adopter le compte administratif 2018 du Budget SPANC qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses de l'exercice :	15.14 €
Recettes de l'exercice :	315.00 €
Excédent reporté :	357.43 €
Résultat de l'exercice :	299.86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice :	0.00 €
Recettes de l'exercice :	0.00 €
Excédent :	0.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	0.00 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	0.00 €
Résultat cumulé :	657.29 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 du budget spanc.

Ont voté **POUR (24)** : Messieurs Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/06 - AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET PRINCIPAL 2018**

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'instruction comptable M14, le Conseil a l'obligation d'affecter en priorité à l'investissement une somme permettant de combler l'éventuel déficit ou besoin de financement.

**Rappel des résultats 2018 :**

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 777 231.68 €
Excédents antérieurs reportés :	+ 1 880 580.19 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT :	+ 2 657 811.87 €

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- 789 700.39 €
Reste à réaliser en dépenses :	- 3 970 882.43 €
Reste à réaliser en recettes :	+ 3 898 282.95 €

Résultat d'investissement net, soit un besoin de financement de :	- 862 299.87 €
---	----------------

Résultat cumulé :	+ 1 795 512.00 €
-------------------	------------------

Aussi, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) :	1 795 512.00 €
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068) :	862 299.87 €
Résultat reporté du déficit d'investissement (001) :	789 700.39 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise le président, **à l'unanimité**, à affecter au budget principal de l'exercice 2019, au 1068 la somme de 862 299.87 €, de reporter le solde en report à nouveau (002) de la section d'exploitation : 1 795 512.00 € et le déficit de la section d'investissement au compte 001 pour 789 700.39 €.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/07 - AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET EAU 2018**

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'instruction comptable M49, le Conseil a l'obligation d'affecter en priorité à l'investissement une somme permettant de combler l'éventuel déficit ou besoin de financement.

**Rappel des résultats 2018 :**

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 612 242.73 €
Excédents antérieurs reportés :	+ 2 814 144.08 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION :	+ 3 426 386.81 €

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 245 559.00 €
Reste à réaliser en dépenses :	- 1 405 037.24 €
Reste à réaliser en recettes :	+ 145 975.00 €

Résultat d'investissement net, soit un besoin de financement de : - 1 013 503.24 €

Résultat cumulé : + 2 412 883.57 €

Aussi, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

- D'affecter au 1068 la somme de 1 010 509.74 €, au 1064 la somme de 2 993.50 €, soit une affectation au chapitre 10 de 1 013 503.24 €, de reporter le solde en report à nouveau (002) de la section d'exploitation, soit : 2 412 883.57 € et en 001 le solde de la section d'investissement pour 245 559.00 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise le président, à l'unanimité, à affecter au budget eau de l'exercice 2019, au 1068 la somme de 1 010 509.74 €, au 1064 la somme de 2 993.50 €, soit une affectation au chapitre 10 de 1 013 503.24 €, de reporter le solde en report à nouveau (002) de la section d'exploitation, soit : 2 412 883.57 € et en 001 le solde de la section d'investissement pour 245 559.00 €.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/08 - AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET ASSAINISSEMENT 2018**

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'instruction comptable M49, le Conseil a l'obligation d'affecter en priorité à l'investissement une somme permettant de combler l'éventuel déficit ou besoin de financement.

Rappel des résultats 2018 :

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 380 426.00 €
Excédents antérieurs reportés :	+ 2 461 953.42 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION :	+ 2 842 379.42 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 23 883.59 €
Reste à réaliser en dépenses :	- 381 351.56 €
Reste à réaliser en recettes :	+ 327 591.10 €
Résultat d'investissement net :	- 29 876.87 €
Résultat cumulé :	+ 2 812 502.55 €

Aussi, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

- D'affecter au 1068 la somme de 29 876.87 €, de reporter le solde en report à nouveau (002) de la section d'exploitation : 2 812 502.55 € et le solde de la section d'investissement au compte 001 pour 23 883.59 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise le président, à l'unanimité, à affecter au budget assainissement de l'exercice 2019, au 1068 la somme de 29 876.87 €, de reporter le solde en report à nouveau (002) de la section d'exploitation : 2 812 502.55 € et le solde de la section d'investissement au compte 001 pour 23 883.59 €.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/09 - AFFECTATION DES RÉSULTATS - BUDGET SPANC 2018**

Monsieur le Président rappelle qu'en application des dispositions de l'instruction comptable M49, le Conseil a l'obligation d'affecter en priorité à l'investissement une somme permettant de combler l'éventuel déficit ou besoin de financement.

**Rappel des résultats 2018 :**

Résultat de l'exercice 2018 :	+ 299.86 €
Excédents antérieurs reportés :	+ 357.43 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION :	+ 657.29 €
Résultat de la section d'investissement :	+ 0,00 €
Reste à réaliser en dépenses :	+ 0,00 €
Reste à réaliser en recettes :	+ 0,00 €
Résultat d'investissement net :	+ 0,00 €
Résultat cumulé :	+ 657.29 €

Aussi, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

- De reporter au 002 le solde de la section de d'exploitation la somme de 657.29 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise le président, à l'**unanimité**, au budget spanc de l'exercice 2019, à reporter au 002 le solde de la section de d'exploitation la somme de 657.29 €.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/10 - VOTE DU MONTANT DE LA REDEVANCE SPECIALE**

En date du 3 octobre 2005, le Conseil communautaire a autorisé Monsieur le Président à appliquer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, en vertu de l'article L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Redevance Spéciale pour les professionnels et administrations produisant plus de 0,340 m<sup>3</sup> de déchets résiduels par semaine sur le territoire de la Communauté de communes du liancourtois.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Son montant au m3 pour l'année 2018 a été maintenu à 16,899 €/m3 par délibération du 09 avril 2018.

Monsieur le Président propose d'appliquer, pour 2019, une revalorisation compte tenu des éléments du coût pour ce service soit : 17,332€/m3

Aussi, Monsieur le Président demande de bien vouloir :

- approuver ce montant pour l'année 2019,
- l'autoriser à percevoir les sommes correspondantes,
- l'autoriser à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ce montant pour l'année 2019, autorise Monsieur le président à percevoir les sommes correspondantes et à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/11 - VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES Ménagères**

Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale qui assurent la collecte des déchets peuvent instituer une taxe destinée à permettre de couvrir les dépenses liées à ce service.

Sont soumis à cette taxe les propriétaires ou d'usufruitier d'une propriété soumise à la taxe foncière.

Si le bien imposé à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

Cette taxe ne couvrant que 39 % du coût réel du service, même si d'importants efforts ont été entrepris pour rationaliser les coûts, le reste est financé par la fiscalité des quatre taxes.

C'est pourquoi, Monsieur le Président propose de fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'année 2019, compte tenu de ces éléments, à 6,11 %. *A titre d'information, cette augmentation représente environ 0,60 € par mois et par foyer, pour une base locative nette moyenne.*

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour mémoire, le taux voté en 2018 était de 5,82 %.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'année 2019 à 6,11 %.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/12 - VOTE DES TAUX 2019**

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire du 25 février 2019, aux commissions finances des 25 février et 20 mars 2019, Monsieur le Président propose de déterminer les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :

	<i>Taux 2016</i>	<i>Taux 2017</i>	Taux 2018	<b>Taux 2019</b>
Taxe d'habitation	<i>7,11</i>	<i>7,11</i>	<i>7,11</i>	<b>7,68</b>
Foncier bâti	<i>9,80</i>	<i>9,80</i>	<i>9,80</i>	<b>9,80</b>
Foncier non bâti	<i>22,65</i>	<i>22,65</i>	<i>22,65</i>	<b>22,65</b>
C F E	<i>7,17</i>	<i>7,17</i>	<i>26,74 (FPU)</i>	<b>26,74 (FPU)</b>

*A titre d'information, cette augmentation représente environ 1,60 € par mois, pour une base locative nette moyenne.*

*Par ailleurs cette augmentation s'inclue dans un contexte de dégrèvement souhaité par le gouvernement. Depuis 2018, 80% des ménages les moins aisés voient le montant de leur taxe d'habitation diminuer dès novembre 2018. Pour ces contribuables, elle est amenée à baisser par tranches successives pour être réduite à zéro en 2020. Pour 2019, un dégrèvement de 65 % est prévu avec une suppression en 2020 :*

- 2018 : dégrèvement de 30%
- 2019 : dégrèvement de 65%
- 2020 : dégrèvement de 100% (suppression)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les taux de ces 4 taxes.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE,



Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/13 - BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Président informe que le Conseil communautaire s'est réuni le 25 février 2019 pour la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire.

Aussi, Monsieur le Président demande de bien vouloir voter le BUDGET PRIMITIF 2019 - PRINCIPAL, par chapitre, qui s'équilibre de la façon suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

011	Charges à caractère général	2 962 440.00
012	Charges de personnel & frais assimilés	3 065 134.00
014	Atténuation de charges courante	2 386 663.00
65	Autres charges de gestion courante	1 649 047.00
66	Charges financières	99 290.00
67	Charges exceptionnelles	8 450.00
022	Dépenses Imprévues	50 000.00
023	Virement à la section d'investissement	1 731 446.94
042	Opérations d'ordre entre sections	566 135.00
	<b>TOTAL</b>	<b>12 518 605.94</b>

**RECETTES**

013	Atténuations de charges	14 788.00
70	Produits de services	1 166 300.00
73	Impôts et taxes	8 006 414.00
74	Dotations et participations	1 487 672.00
75	Autres produits de gestion courante	14 160.00
77	Produits exceptionnels	0.00

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTES RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

042	Opérations d'ordre entre sections	33 759.94
002	Excédent antérieur reporté	1 795 512.00
	<b>TOTAL</b>	<b>12 518 605.94</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

16	Remboursement d'emprunts	480 261.09
20	Immobilisations incorporelles	23 600.00
204	Subventions d'investissement	4 304 720.00
21	Immobilisations corporelles	1 152 594.60
23	Immobilisations en cours	1 042 782.74
020	Dépenses imprévues	30 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	33 759.94
041	Opérations patrimoniales	0.00
001	Solde d'exécution négatif reporté	789 700.39
	<b>TOTAL</b>	<b>7 857 418.76</b>

**RECETTES**

10	Dotations, fonds divers et réserves	599 253.85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	862 299.87
13	Subventions d'investissements	413 283.10
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000.00
040	Opération d'ordre entre sections	566 135.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 731 446.94
024	Produits des cessions	155 000.00
001	Solde d'exécution reporté	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>7 857 418.76</b>

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2019- budget principal, par chapitre, comme ci-dessus.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/14 - BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET EAU**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire s'est réuni le 25 février 2019 pour le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir voter le BUDGET PRIMITIF 2019 - EAU, par chapitre, et ce dernier s'équilibre de la manière suivante :

**SECTION D'EXPLOITATION**

***DEPENSES***

011	Charges à caractère général	1 521 625.25
012	Charges de Personnel & frais assimilés	1 244 207.00
014	Atténuation de produits	146 000.00
65	Autres charges de gestion courante	151 000.00
66	Charges financières	156 952.00
67	Charges exceptionnelles	228 525.00
042	Opérations d'ordre entre sections	443 383.00
68	Dotations aux provisions	50 000.00
022	Dépenses imprévues	52 562.32
023	Virement à la section d'investissement	2 276 245.00
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 270 499.57</b>

***RECETTES***

70	Produits des services, du domaine	3 276 341.00
74	Subventions d'exploitation	7 848.00
75	Autres produits de gestion courante	89 800.00
76	Produits financiers	0.00

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

77	Produits exceptionnels	10 110.00
78	Reprise sur provisions	0.00
79	Transfert de charges	0.00
042	Opération d'ordre entre sections	436 307.00
013	Atténuation de charges	37 210.00
002	Excédent antérieur reporté	2 412 883.57
	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>6 270 499.57</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00
020	Dépenses imprévues	86 655.00
040	Opérations d'ordre entre sections	436 307.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
16	Remboursement d'emprunts & dettes	284 523.00
20	Immobilisations incorporelles	14 285.00
21	Immobilisations corporelles	109 224.88
23	Immobilisations en cours	3 379 970.36
27	Autres immos financières	0.00
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 310 965.24</b>

**RECETTES**

001	Solde d'exécution d'investissement reporté	245 559.00
021	Virement de la section d'exploitation	2 276 245.00
040	Opérations d'ordre entre sections	443 383.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 013 503.24
13	Subventions d'investissement	332 275.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00
	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 310 965.24</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2019-  
budget eau, par chapitre, comme ci-dessus.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/15 - BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire s'est réuni le 25 février 2019 pour le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir voter le BUDGET PRIMITIF 2019 – ASSAINISSEMENT, par chapitre, et ce dernier s'équilibre de la manière suivante :

**SECTION D'EXPLOITATION**

***DEPENSES***

011	Charges à caractère général	871 212.55
012	Charges de Personnel & frais assimilés	566 443.00
014	Atténuation de produits	164 536.00
65	Autres charges de gestion courante	150 000.00
66	Charges financières	248 255.00
67	Charges exceptionnelles	309 525.00
042	Opérations d'ordre entre sections	709 486.00
68	Dotations aux provisions	50 000.00
022	Dépenses imprévues	100 000.00
023	Virement à la section d'investissement	2 342 750.00
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 512 207.55</b>

***RECETTES***

70	Produits des services, du domaine	2 411 352.00
74	Subventions d'exploitation	154 621.00
75	Autres produits de gestion courante	760.00
76	Produits financiers	0.00
77	Produits exceptionnels	2 188.00
78	Reprise sur provisions	0.00
79	Transfert de charges	0.00

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

042	Opération d'ordre entre sections	130 784.00
013	Atténuation de charges	0.00
002	Excédent antérieur reporté	2 812 502.55
	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 512 207.55</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

001	Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00
020	Dépenses imprévues	90 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	130 784.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
16	Remboursement d'emprunts & dettes	513 033.00
20	Immobilisations incorporelles	22 962.50
21	Immobilisations corporelles	297 697.90
23	Immobilisations en cours	2 376 734.16
27	Autres immos financières	0.00
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 433 587.56</b>

**RECETTES**

001	Solde d'exécution d'investissement reporté	23 883.59
021	Virement de la section d'exploitation	2 342 750.00
040	Opérations d'ordre entre sections	709 486.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 876.87
13	Subventions d'investissement	245 619.10
16	Emprunts et dettes assimilées	81 972.00
21	Immobilisations corporelles	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00
	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 433 587.56</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote **à l'unanimité** le budget primitif 2019- budget assainissement, par chapitre, comme ci-dessus.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER,

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/16 - BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET SPANC**

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire s'est réuni le 25 février 2019 pour le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire de bien vouloir voter le BUDGET PRIMITIF 2019 - SPANC, par chapitre, et ce dernier s'équilibre de la manière suivante :

**SECTION D'EXPLOITATION**

**DÉPENSES**

011	Charges à caractère général	2 341.29
012	Charges de personnel & frais assimilés	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00
	<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 341.29</b>

**RECETTES**

70	Produits de services	100.00
74	Dotations et participations	1 584.00
002	Excédent antérieur reporté	657.29
	<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 341.29</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

20	Immobilisations incorporelles	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00
	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00</b>

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**RECETTES**

021	Virement de la section de fonctionnement	0.00
	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2019-  
budget SPANC, par chapitre, comme ci-dessus.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/17 - BUDGET 2019 - BUDGET RAM**

Dans le cadre de la constitution du service mutualisé, Monsieur le Président propose d'adopter le budget du service Relais Assistant Maternel ci-dessous :

Il est à noter que par convention les recettes perçues par la CAF et les communes seront affectées en année N+1, compte tenu de l'état des sommes réellement supportées et des participations constatées lors de l'établissement du compte administratif.

**DÉPENSES**

		BUDGET 2019
011	Charges à caractère général	8 247.00
012	Charges de personnel & frais assimilés	37 584.00
678	Autres charges exceptionnelles	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>45 831.00</b>



Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**RECETTES**

		BUDGET 2019
7473	Subvention départementale	5 000.00
74748	Parts communales	19 738.00
7478	Versement CAF	21 093.00
758	Autres produits de gestion courante	0.00
7718	Produits exceptionnels	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>45 831.00</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote **à l'unanimité** le budget primitif 2019-budget RAM, par chapitre, comme ci-dessus.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/18 - ADOPTION DES CLÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES SUR LES DIFFÉRENTS BUDGETS**

Le budget principal supporte des charges générales et de personnel alors que certaines de ces charges concernent également les budgets annexes.

En fin d'exercice, ces charges font l'objet d'une refacturation par le budget principal aux budgets de l'eau potable, de l'assainissement et du SPANC.

De même, certaines charges sont réparties entre le budget de l'eau et le budget de l'assainissement, voir du SPANC.

Les clés de répartition sont soumises au vote du Conseil communautaire au moment de l'adoption des budgets de l'exercice ou après leur adoption.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président propose d'adopter ces clés de répartition, telles que définies dans le tableau ci-annexé.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les clés de répartition, telles que définies dans le tableau ci-annexé.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/19 - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE LAIGNEVILLE - APPROBATION DE LA TARIFICATION APPLICABLE EN 2019**

La Communauté de communes du liancourtois – la Vallée dorée possède une Aire d'Accueil des Gens du Voyage (AAGV) située à Laigneville, actuellement gérée en prestation de service par la société DM Services depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le montant du droit de stationnement, du cautionnement ainsi que les tarifs des fluides font l'objet, chaque année, d'une délibération de la collectivité.

La collectivité propose de maintenir les tarifs suivants :

<b>Droit de stationnement (par emplacement)</b>	3,50 € TTC
<b>Caution (par emplacement)</b>	150 € TTC
<b>Électricité</b>	0,12 € / kWh
<b>Eau</b>	5,26 € / m3

Ces tarifs sont versés en pré-paiement

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les tarifs, tels que définis ci-dessus.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne

TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/20 - CREATION D'UN EMPLOI D'ANIMATEUR DANS LE CADRE DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES AU PARC CHEDEVILLE**

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 45 % pour les hauts de France.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Monsieur le Président propose de créer un emploi d'animateur au parc Chedeville dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Les missions :
  - Assurer les animations auprès des différents publics (public, groupe scolaire ou centre de loisirs)
  - Animer les actions de sensibilisation à l'environnement
  - Assurer l'encaissement des activités et la tenue de la caisse
  - Veiller à la sécurité du public
  - Assurer l'entretien du parc et des locaux et des petits travaux techniques
  - Assurer le nettoyage de l'espace animalier
  - Veiller à alimenter les animaux et gérer les stocks de nourriture
- Durée hebdomadaire de travail : 28 heures
- Durée des contrats : 12 mois
- Rémunération : SMIC

et de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention et des contrats de travail à durée déterminée avec les personnes qui seront recrutées.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la création d'un emploi d'animateur (PEC) et autorise le président à signer la convention et contrat de travail s'y afférents.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT),

Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/21 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS**

Suite aux dernières actualités législatives et notamment la Loi NOTRe, la Communauté de communes du liancourtois est compétente en matière de développement économique sur son territoire.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Dans le cadre de l'animation de ce nouveau service, il a été convenu que le syndicat mixte du parc d'activités multi-sites de la vallée de la Brèche mettra un agent, attaché hors classe, à disposition de la Communauté de communes du liancourtois afin d'exercer les fonctions de Directeur du développement économique et de la prospective territoriale à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 (dans l'attente de l'avis de la CAP) pour une durée d'un an renouvelable.

Le directeur du service développement économique aura pour mission :

- La mise en œuvre de la politique de la collectivité d'accueil en matière de développement économique (visant en particulier le maintien de l'activité économique et la mise en œuvre de solutions foncières pour l'accueil d'entreprises sur son territoire et de lien avec les acteurs économiques de ce même territoire),
- L'élaboration et la mise en œuvre d'actions liées au déploiement du projet de territoire de la communauté de communes. A ce titre, il sera associé en amont à l'élaboration de ce document stratégique pilotée par le DGS de la collectivité.

Pour ce faire l'agent sera mis à disposition à raison de 16/35èmes répartis sur 2 journées hebdomadaires. Le temps de travail quotidien de l'agent sera de 8 heures.

L'organisation des congés annuels, des RTT, de l'avancement, des congés de maladie, de formation professionnelle, les questions disciplinaires et tous les points liés à la situation administrative de l'agent seront gérés par le Syndicat Mixte du Parc d'Activités Multi-Sites de la Vallée de la Brèche.

La Communauté de communes du liancourtois remboursera au Syndicat Mixte du Parc d'Activités Multi-Sites de la Vallée de la Brèche 38 000 € annuellement et forfaitairement, au titre des missions décrites à l'article 2 (prorata temporis la première année).

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la mise à disposition de personnel dans les conditions précitées et autorise le président à rembourser le Syndicat Mixte du Parc d'Activités Multi-Sites de la Vallée de la Brèche 38 000 € annuellement et forfaitairement au titre des missions décrites à l'article 2 (prorata temporis la première année).

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/22 - AUTORISATION AU PRÉSIDENT A SIGNER UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT OISE-LES-VALLEES**

Plusieurs structures intercommunales et organismes sont adhérents de l'Agence d'Urbanisme « Oise-les-Vallées », constituée sous forme d'association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Celle-ci joue un rôle moteur dans la promotion et la mise en œuvre des politiques d'habitat, d'urbanisme et de transition écologique et dans le cadre de l'action territoriale. Son objectif est également de permettre de tirer profit des infrastructures franciliennes, du Canal Seine-Nord Europe, de Paris express et des Jeux Olympiques 2024 pour l'ensemble de ses adhérents.

L'agence est un service non économique d'intérêt général (SNIEG) situé hors champ de la concurrence.

Dans ce cadre, il convient de conclure une convention annuelle entre l'EPCI et l'Agence d'Urbanisme « Oise-les-Vallées ». La subvention allouée par la Communauté de Communes du liancourtois est de 13 000.00 € pour l'année 2019.

Le projet de convention et le programme partenarial 2019 sont joints en annexes.

Pour l'année 2019, le programme comprend notamment :

- l'éventuelle adhésion de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;
- l'accompagnement des projets de territoire afin de tirer parti des dynamiques franciliennes dont l'accompagnement des EPCI adhérents à l'agence à formuler leur projet de territoire, actualisation de l'étude « dynamiques urbaines liées à Roissy Picardie » ;
- la participation aux documents de planification stratégique dont la finalisation du PLUih de l'ARC, la poursuite de la révision du SCOT du SMBCVB, la finalisation du plan de déplacements mutualisés du sud de l'Oise ;
- la participation aux projets urbains dont l'exploration sur l'urbanisme de transition ;
- l'accompagnement de la connaissance des territoires en vue d'une stratégie urbaine dont le diagnostic des logements vacants pour construire la stratégie de résorption de la vacance, le diagnostic des commerces des centres-villes ;
- l'accompagnement et la participation à des instances, COTEC / COPIL ... et communication.

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président demande de bien vouloir l'autoriser à signer la convention financière avec l'Agence d'Urbanisme Oise-les-Vallées pour l'année 2019.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le président à signer la convention financière avec l'Agence d'Urbanisme Oise-les-Vallées pour l'année 2019.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOCHÉ, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/23 - SUBVENTIONS CLASSE D'EAU**

Depuis, 2010 la Communauté de communes du Liancourtois accompagne des écoles dans leur projet de réaliser une classe d'eau. Ce module éducatif, créé en 1987 par l'AESN, permet de sensibiliser et responsabiliser chacun à la protection de l'eau. Elle a pour finalité d'impliquer la population, à la fois dans ses gestes quotidiens et dans sa participation à la vie locale auprès des acteurs de l'eau.

Ainsi, la Communauté de communes constitue le guichet unique pour la constitution des dossiers de demande de subvention. L'agence de l'eau apporte une aide technique et financière. Si le projet correspond au cahier des charges, il bénéficie d'une subvention (*à ce jour de 600.00 €*).

Les dossiers de subvention sont transmis à l'AESN par l'EPCI qui perçoit la subvention et la redistribue à l'école concernée. Le premier dossier de subvention date de 2010.

Aussi Monsieur le Président demande à pouvoir continuer d'apporter le soutien technique aux écoles du territoire pour effectuer les classes d'eau, et de continuer d'être l'interlocuteur privilégié entre les écoles et l'AESN (guichet unique).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le président à pouvoir continuer d'apporter le soutien technique aux écoles du territoire pour effectuer les classes d'eau, et de continuer d'être l'interlocuteur privilégié entre les écoles et l'AESN (guichet unique).

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOCHÉ, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

**DEL 01-04-2019/24 - AUTORISATION AU PRÉSIDENT A PARTICIPER A L'OPÉRATION « LES BONS PLANS DE L'ÉTÉ DANS L'OISE 2019 » PROPOSÉE PAR OISE TOURISME POUR LA VALORISATION DES OFFRES A DESTINATION DU PUBLIC**

Oise Tourisme nous a sollicités par courriel en date du 27 février 2019 dans le cadre de l'opération « les bons plans de l'été dans l'Oise ».

Cette opération de promotion est **totale**ment gratuite.

En 2018, plus de 10 000 personnes ont visité les sites touristiques de l'Oise grâce à l'opération « Les bons plans de l'été dans l'Oise ». L'objectif est de favoriser l'accès de l'offre touristique du département, au plus grand nombre, Oisiens et touristes, durant les vacances estivales.

**170 familles ont profité de cette offre au parc Chédeville et 106 à la piscine de la Vallée dorée.**

Le guide 2019 proposera un carnet de bons de réductions/offres promotionnelles.

Cette action sera relayée par l'édition de 25 000 exemplaires de ce guide largement diffusé par le Conseil Départemental de l'Oise et ses partenaires, une communication web spécifique, des communiqués de presse réguliers dans la presse locale.

Pour bénéficier du dispositif, nous devons nécessairement proposer une offre promotionnelle particulièrement attractive, valable entre **le 15 juin au 31 août 2019**.

Aussi, dans le cadre de la promotion du parc Chédeville et de la piscine, nous avons voulu réitérer cette opération de communication en offrant les avantages promotionnels suivants :

- pour le parc Chédeville : à l'achat d'une activité, 50% de réduction sur la deuxième activité achetée.  
(non valable sur le benji éjection et offre valable sur l'activité la moins chère des deux),
- pour la piscine : une entrée offerte pour une entrée achetée (offre valable sur l'entrée la moins chère),

Nous avons limité cette offre à une par famille, dans la limite des activités disponibles.

Nous comptabiliserons les entrées liées à cette opération afin d'évaluer les retombées.

Monsieur le président demande donc de bien vouloir autoriser la participation du parc Chédeville et de la piscine à l'opération « les bons plans de l'été dans l'Oise » proposée par Oise Tourisme et de modifier les grilles de tarifs de la piscine et du parc Chédeville en conséquence.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** autorise la participation du parc Chédeville et de la piscine à l'opération « les bons plans de l'été dans l'Oise » proposée par Oise

Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Tourisme et de modifier les grilles de tarifs de la piscine et du parc Chedeville comme indiqué ci-dessus.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/25 SURCONSOMMATION D'EAU DES ABONNES : TABLEAU DES DEGREVEMENTS Budget Eau potable – Budget Assainissement**

Monsieur le Président demande de bien vouloir accepter les montants des dégrèvements pour le mois d'avril 2019, présentés en annexe.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les montants des dégrèvements pour le mois d'avril 2019, présentés en annexe.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

\*\*\*\*\*

**DEL 01-04-2019/26 - AQUISITION DE TERRAIN A MOGNEVILLE – DELEGATION DE SIGNATURE**

Par délibération en date du 17 septembre 2018, Monsieur le Président informait le Conseil que Monsieur le Maire de Mogneville avait eu des échanges avec une personne désireuse de vendre des terrains aux abords direct du parc chedeville.

Il s'agit des parcelles E2 - E3 - E4 lieudit la culture et E5 lieudit le fond de la tombe (cf. plan ci-joint). Ces parcelles représentent une contenance totale de 135 658 m<sup>2</sup>. Le prix convenu est de 70 000 €.

Un accord de principe a déjà été adressé par courrier le 28 juin 2018 au propriétaire dans l'attente de la délibération du Conseil communautaire.



Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée  
Séance du 1<sup>er</sup> avril 2019  
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ces terrains permettraient d'acquérir une réserve foncière autour du parc dans le cadre de futurs projets ou de son extension.

Or, Monsieur le Président n'étant pas disponible, il demande au Conseil communautaire l'autorisation de permettre à Monsieur Michel DELAHOICHE, vice-Président, de bien vouloir le représenter lors de la signature et de signer tout document et de réaliser toutes les démarches nécessaires afférant à cette acquisition.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la délégation de signature à Monsieur DELAHOICHE.

Ont voté **POUR (26)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard LECHOPIER (pouvoir à Monsieur Olivier FERREIRA), Claude PERSANT, Pascal LANOE (pouvoir à Monsieur Claude PERSANT), Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Claude MORENO, Jean-Marie DELAPORTE, Bernard PICCOLI (pouvoir à Monsieur Dominique DELION), Michel DELAHOICHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Aziz AMANAR, Gérard LAFITTE, Vincent GUERY, Bernard GUERRE, Philippe LEPORI, Mesdames Martine FERRET, Nadine HENNEBERT, Corinne TROUVAIN, Christine CARDON (pouvoir à Monsieur Christophe DIETRICH), Marie Noëlle GOURBESVILLE, Véronique MARTEL, Marianne BIONNE, Christine GAUCHER.

La séance est levée à 22h05  
Fait à Laigneville le 1<sup>er</sup> avril 2019

*Annexes consultables au siège de la collectivité*